



États financiers

MEOPAR Incorporated

Le 31 mars 2023

Table des matières

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
États des résultats et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6-10

Rapport de l'auditeur indépendant

Grant Thornton LLP
Suite 1000, Nova Centre, North Tower
1675 Grafton Street
Halifax, NS
B3J 0E9
T +1 902 421 1734
F +1 902 420 1068

Au Conseil d'administration de **MEOPAR Incorporated**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de MEOPAR Inc. (le «Réseau»), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de MEOPAR Inc. au 31 mars 2023, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

The logo for Grant Thornton LLP, featuring the company name in a stylized, cursive script font.

Comptables professionnels agréés

Halifax, Canada
le 14 décembre 2023

MEOPAR Incorporated

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2023

2022

Produits		
Subventions du gouvernement – CRSNG et CRSH	\$ 1,417,622	\$ 5,290,378
Partenariat	2,756,494	281,847
Autres	376,397	67,095
	<u>4,550,513</u>	<u>5,639,320</u>
Subventions		
Recherche	32,671	1,956,594
Partenariat	214,695	555,396
Recherche et développement en commun	-	326,228
	<u>247,366</u>	<u>2,838,218</u>
Excédent des produits sur les subventions	<u>4,303,147</u>	<u>2,801,102</u>
Charges		
Charges de programmes		
Communications et réseautage	102,312	54,279
Mobilisation des connaissances	2,774,329	1,520,802
Programmes de recherche	2,550	3,996
Programmes de formation	31,259	372,714
	<u>2,910,450</u>	<u>1,951,791</u>
Charges administratives		
Taux de change	21,144	-
Fonctionnement et gestion	147,659	117,075
Salaires	740,391	610,289
	<u>909,194</u>	<u>727,364</u>
Fonctionnement		
Amortissement	207,569	59,970
	<u>4,027,213</u>	<u>2,739,125</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>\$ 275,934</u>	<u>\$ 61,977</u>
Actif net, début de l'exercice	\$ 176,920	\$ 114,943
Excédent des produits sur les charges	<u>275,934</u>	<u>61,977</u>
Actif net, fin de l'exercice	<u>\$ 452,854</u>	<u>\$ 176,920</u>

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État de la situation financière

Le 31 mars

2023

2022

Actifs

Court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$ 235,455	\$ 80,139
Débiteurs	174,793	17,423
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie (Note 3)	695,112	2,477,430
TVH à recevoir	147,156	69,210
Frais payés d'avance	8,006	1,879
	<u>1,260,522</u>	<u>2,646,081</u>

Immobilisations (Note 4)

	<u>1,328,399</u>	<u>831,731</u>
	<u>\$ 2,588,921</u>	<u>\$ 3,477,812</u>

Passifs

Court terme

Créditeurs et charges à payer	\$ 178,656	\$ 51,754
Produits constatés d'avance (Note 5)	1,957,411	3,249,138
	<u>2,136,067</u>	<u>3,300,892</u>

Actifs nets

Actifs nets non affectés	<u>452,854</u>	<u>176,920</u>
	<u>\$ 2,588,921</u>	<u>\$ 3,477,812</u>

Pour le Conseil

_____ Administrateur

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

État des flux de trésorerie

Le 31 mars

2023

2022

Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie

Activités de fonctionnement

Excédent des produits sur les charges	\$ 275,934	\$ 61,977
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
Amortissement	<u>207,569</u>	<u>59,970</u>
	483,503	121,947

Variation des éléments hors caisse du fonds
de roulement de fonctionnement

Débiteurs	(157,370)	8,540
Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie	1,782,318	543,885
TVH à recevoir	(77,946)	(61,279)
Frais payés d'avance	(6,127)	3,076
Créditeurs et charges à payer	126,902	(43,922)
Produits constatés d'avance	<u>(1,291,727)</u>	<u>257,373</u>
	859,553	829,620

Activités d'investissements

Achats d'immobilisations	<u>(704,237)</u>	<u>(891,701)</u>
--------------------------	------------------	------------------

Augmentation (diminution) de la trésorerie et
équivalents de trésorerie

155,316 (62,081)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Début de l'exercice 80,139 142,220

Fin de l'exercice \$ 235,455 \$ 80,139

Voir notes afférentes aux états financiers.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2023

1. Autorité et objectif

Le 17 février 2012, selon la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, MEOPAR Incorporated (le "Réseau") a été constitué comme organisme sans but lucratif et, du fait même, est exempt des impôts sur le revenu. Le Réseau fournit du financement afin de développer la connaissance, les outils, la technologie et des personnes hautement qualifiées par l'entremise de recherches faites en collaboration.

2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ("NCOSBL").

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les soldes avec les banques et autres institutions ainsi que les dépôts à terme.

Fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie

Selon l'entente de financement entre le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie («CRSNG»), le Conseil de recherches en sciences humaines («CRSH») et le Réseau, les fonds de subventions sont considérés affectés et doivent être détenus en fiducie et administrés par l'Université Dalhousie, l'établissement hôte du Réseau.

Constatation des produits

Le Réseau applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, qui incluent les subventions du gouvernement.

Les apports qui ont une affectation d'origine externe régissant les types d'activités pour lesquels ils peuvent être utilisés sont reportés et seront comptabilisés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations qui seront amorties sont reportés et comptabilisés à titre de produits au même taux d'amortissement que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les produits de partenariats et autres sont comptabilisés lorsque les obligations de performance sont remplies et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2023

2. Conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur leur durée de vie utile estimative dès qu'elles sont prêtes à être utilisées, comme suit :

Matériel	20% dégressif
----------	---------------

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins tout amortissement cumulé et toute perte de valeur, le cas échéant.

Lorsqu'un élément d'immobilisation n'est plus en mesure de fournir un potentiel de service à long terme au Réseau, la dépréciation est comptabilisée comme charge dans l'état des résultats. Les éventuelles dépréciations constatées ne sont pas reprises.

Matériaux et apports reçus sous forme de services

Les matériaux et apports reçus sous forme de services sont présentés à leur juste valeur dans les états financiers lorsque le montant peut être raisonnablement estimé et que les matériaux et services utilisés dans le cours normal des activités du Réseau auraient autrement été achetés.

Utilisation des estimations

La direction examine la valeur comptable des éléments dans les états financiers à chaque date de clôture afin d'évaluer la nécessité d'une révision ou d'une possibilité de dépréciation. Plusieurs éléments exigent la meilleure estimation de la direction dans la préparation de ces états financiers. La direction détermine ces estimations fondées sur des hypothèses qui reflètent la plus probable de la conjoncture économique et des plans d'action prévus.

Les estimations importantes de la direction ont trait à la durée de vie utile des immobilisations et aux produits constatés d'avance. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés à l'état des résultats, le cas échéant, dans l'exercice où ils sont connus.

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les instruments financiers du Réseau sont évalués à la juste valeur lorsqu'ils sont émis ou acquis. Pour les instruments financiers évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement, la juste valeur est ajustée par le montant des frais de financement connexes et les coûts de transaction. Les coûts de transaction et les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Les actifs et passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés sont initialement évalués au coût, à l'exception de certains instruments qui sont initialement évalués à la juste valeur. Le Réseau n'a pas d'actifs financiers ou de passifs financiers obtenus dans le cadre d'opérations entre apparentés qui sont initialement évalués à la juste valeur.

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2023

2. Conventions comptables (suite)

Instrument financiers (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, le Réseau évalue ses actifs et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement (moins la dépréciation dans le cas d'actifs financiers). Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie, la TVH à recevoir, les créiteurs et charges à payer.

Pour les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, le Réseau évalue régulièrement s'il y a des indices de dépréciation. S'il y a une indication de dépréciation et que le Réseau détermine qu'il y a un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier, il comptabilise une dépréciation dans l'état des résultats. Toutes les reprises de dépréciation comptabilisées antérieurement sont comptabilisées dans les résultats de l'exercice au cours duquel la reprise se produit.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier causera une perte financière pour l'autre partie en omettant de remplir une obligation. Les principaux risques de crédit du Réseau ont trait à ses comptes débiteurs. Le Réseau atténue le risque de crédit en examinant régulièrement le recouvrement des créances. Il n'y a eu aucun changement significatif dans l'exposition depuis l'exercice précédent.

L'exposition aux risques de liquidité, de taux d'intérêt, de marché ou de taux de change du Réseau est non significative.

Avantages sociaux futurs

Le personnel du Réseau est admissible à se joindre au régime de retraite *Grant Paid and Associated Employees* de l'Université Dalhousie. La cotisation pour le personnel est d'environ 5% du salaire. Le Réseau comptabilise les cotisations à ce plan en tant que charges dans l'exercice dans lequel les cotisations sont versées. Les cotisations au régime au cours de l'exercice se sont élevées à \$21,315 (2022 - \$19,330).

3. Opérations entre apparentés

Subventions du RCE

En 2017, le CRSNG et le CRSH ont convenu de verser un financement de \$28,527,978 au Réseau sur une période de cinq ans. De plus, en juin 2020, le CRSNG a fourni un supplément pour soutenir les stagiaires et le personnel de soutien à la recherche dont la recherche a été interrompue par la COVID-19. Le calendrier de financement révisé est présenté ci-dessous:

Exercice	
2017-2018	\$ 9,114,884
2018-2019	3,696,498
2019-2020	4,866,000
2020-2021	7,438,632
2021-2022	4,288,596
2022-2023	-
Subvention totale	<u>\$ 29,404,610</u>

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2023

3. Opérations entre apparentés (suite)

Les apports annuels seront libérés sujet à:

- L'affectation parlementaire des fonds dans chaque exercice financier;
- Un progrès satisfaisant, tel que déterminé par le Secrétariat du RCE, vers des étapes prédéterminées pour le Réseau du RCE;
- L'admissibilité continue du Réseau d'accueil du RCE et du Réseau RCE; et
- La conformité aux termes de l'accord de financement.

Ces états financiers ne comprennent que les apports reçus par le Réseau du programme du RCE, son établissement d'accueil et autres, et déboursés en son nom.

En raison de la COVID-19, le Secrétariat du RCE a offert, sans frais, une prolongation d'un an de la subvention actuelle du Réseau jusqu'au 31 mars 2023, reconnaissant que plus de temps pourrait être nécessaire afin d'atteindre les objectifs. Le 11 mars 2022, le Secrétariat du RCE a confirmé que MEOPAR serait automatiquement admissible à une prolongation supplémentaire de 12 mois pour décaisser les fonds. Par conséquent, MEOPAR est en mesure d'utiliser les fonds de subvention du RCE jusqu'au 31 mars 2024, date à laquelle tous les fonds RCE restants dans les comptes MEOPAR seront reversés au Fonds général de recherche.

Subventions de l'établissement d'accueil

Le Réseau est apparenté à l'Université Dalhousie en vertu du fait que l'Université est son établissement d'accueil dans le cadre du programme des Réseaux de centres d'excellence.

En vertu d'un accord entre le Réseau et l'établissement d'accueil, l'Université fournit sans frais au Réseau des services de comptabilité et de soutien administratif ainsi qu'un espace de bureau. La valeur des apports en nature reçus par l'entremise de services, d'équipement et d'installations pour l'exercice 2023 est estimée par l'Université Dalhousie à \$163,500 (2022 - \$163,500). Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les fonds détenus en fiducie par l'Université Dalhousie représentent les apports gouvernementaux reçus, qui sont soumis à des exigences d'admissibilité du CRSNG et du CRSH. L'argent est détenu conformément à l'entente avec l'établissement d'accueil.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2023	Valeur comptable nette 2022
Matériel	\$ 1,595,938	\$ 267,539	\$ 1,328,399	\$ 539,726
Matériel non prêt à l'utilisation	-	-	-	292,005
	<u>\$ 1,595,938</u>	<u>\$ 267,539</u>	<u>\$ 1,328,399</u>	<u>\$ 831,731</u>

MEOPAR Incorporated

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2023

5. Produits constatés d'avance	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Solde au début de l'exercice – CRSNG et CRSH	\$ 1,943,596	\$ 2,945,378
Apports reçus du CRSNG et du CRSH	-	4,288,596
Revenus constatés du CRSNG et du CRSH	<u>(1,417,622)</u>	<u>(5,290,378)</u>
Solde à la fin de l'exercice – CRSNG et CRSH	<u>525,974</u>	<u>1,943,596</u>
Solde au début de l'exercice - Partenariats	1,305,542	46,387
Apports reçus des partenariats	2,882,389	1,520,000
Revenus constatés des partenariats	<u>(2,756,494)</u>	<u>(260,845)</u>
Solde à la fin de l'exercice - Partenariats	<u>1,431,437</u>	<u>1,305,542</u>
Produits constatés d'avance	<u>\$ 1,957,411</u>	<u>\$ 3,249,138</u>

6. Événements ultérieurs

Le 30 novembre 2023, le Réseau a reçu un financement de \$38.1 millions du gouvernement du Canada dans le cadre du concours du Fonds stratégique des sciences (FSS). Le financement sera reçu sur une période de cinq ans. Le calendrier de financement est présenté ci-dessous :

Exercice financier	
2024-2025	\$ 3,137,100
2025-2026	8,285,200
2026-2027	7,119,000
2027-2028	10,142,000
2028-2029	<u>9,449,200</u>
Subvention totale	<u>\$38,132,500</u>

Le décaissement de ces fonds sera assujéti aux conditions énoncées par le gouvernement du Canada dans le cadre de l'entente de contribution qui sera reçu avant de recevoir le financement.